

Décision

Générale

colonial

Décision n° 372 Décisions concernant les Ministères

n° 372

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 avril 1960

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro
30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Terrien (Georges), surveillant de Travaux, contractuel, est mis à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures, pour servir à la Voirie de Djibouti, à compter du 12 mars 1960, date de son arrivée à Djibouti.